

AXE 2. RENFORCER UNE ARMATURE URBAINE ET TERRITORIALE AU SERVICE D'UN DOUBLE ENJEU D'ATTRACTIVITE ET DE SOLIDARITE

Enjeu 4. Promouvoir le tourisme local

ACTION 39. DECOUVRE TA VOIE

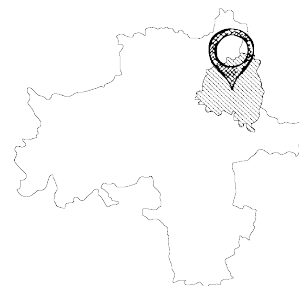


CONTEXTE ET DESCRIPTION

Cette action vise à conforter la polarité touristique de Pont-Réan en redéfinissant la desserte du centre-bourg et est en lien avec l'action 37 « Mon capitaine ». Aujourd'hui, la centralité de Pont-Réan est desservie via un axe principal uniquement où l'on retrouve des flux de circulations importants liés à son attractivité touristique et peu sécurisés dû au gabarit de la voie très contraint.

Le projet prévoit d'aménager une voie parallèle à l'axe principal pour accéder à des poches de parking existantes mais méconnues afin de soulager le parking de la cale et l'axe principal avec des enjeux de signalétique efficace. Il s'agit aussi de développer les mobilités douces en connectant cette future voie à la sente piétonne existante qui relie l'église à l'école primaire Marcel Greff, dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie avec un aménagement paysager et sécurisé. Cette action permettra également de faciliter l'accès aux équipements présents sur Pont-Réan. Enfin, il s'agit grâce à cette action d'envisager la possibilité d'installer du commerce (de type brasserie, location de vélo...) aux abords de la cale pour conforter la vocation touristique du secteur. Cette action est en lien avec l'action 29 « Cours et parcours » pour permettre de relier le centre-bourg de Pont-Réan au quartier de la Massaye.

LOCALISATION



OBJECTIFS

- Conforter la polarité touristique de Pont-Réan
- Favoriser l'installation de nouveaux commerces en lien avec le tourisme
- Réduire la place de la voiture en coeur de bourg
- Sécuriser les déplacements piétons
- Développer les mobilités douces
- Relier le centre-bourg de Pont-Réan au quartier de la Massaye via un chemin piéton
- Identifier les poches de parking de Pont-Réan
- Anticiper la suppression du parking de la cale de Pont-Réan



ACTEURS

Commune de Guichen
Propriétaires des parcelles
Bureau d'étude VRD



MISE EN OEUVRE

Le projet se décompose en plusieurs grandes étapes :

- Acquisition des parcelles par la commune
- Retour de l'Etat sur l'étude hydraulique en cours (secteur en zone inondable)
- Etudes de maîtrise d'oeuvre
- Consultation des entreprises

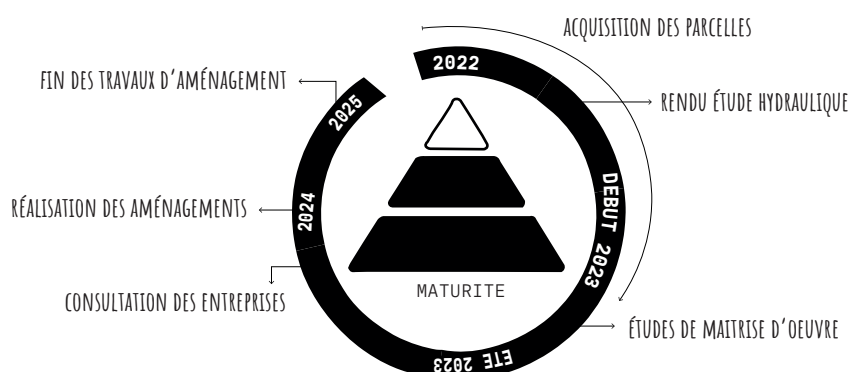


BUDGET

175 000 € HT pour le coût total (acquisitions des parcelles et travaux d'aménagement)



CALENDRIER



EVALUATION

Indicateurs de suivi/réalisation :

- Nombre de places de parkings identifiées par signalétique
- Linéaire aménagé pour la voie parallèle

Indicateur de résultat :

- Satisfaction des usagers

Indicateur d'impact :

- Evolution des modes de mobilité